

Conditions Appliquées aux Opérations bancaires



TARIFS APPLICABLES AU 16 JANVIER 2017

Voici les principales conditions appliquées aux opérations bancaires des particuliers. Toutes ces informations vous seront utiles pour choisir les produits et les services les mieux adaptés à vos attentes, et pour améliorer la gestion de vos opérations bancaires.

Bien entendu, pour toutes précisions complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec un Conseiller de Clientèle dans une de nos agences, directement, par téléphone, par lettre ou par mail. Vous trouverez toutes nos coordonnées à la dernière page de ce document.

Les tarifs sont exprimés Hors Taxes, et sont soumis à la TVA en vigueur sauf exceptions précisées dans le document

Ils annulent et remplacent à compter du 16 janvier 2017, les précédentes conditions.

CONDITIONS DE BANQUE – CLIENTELE DES PARTICULIERS

1. Ouverture et gestion de compte

Prix HT en FCFA

Ouverture et tenue de compte

Dépôt minimum avec domiciliation de salaire	10 000
Dépôt minimum sans domiciliation de salaire	50 000
Délivrance d'un RIB	FRANCO
Délivrance d'un relevé de compte par mois	FRANCO
Frais fixes de tenue de compte par mois	FRANCO
Commission de mouvement de compte	FRANCO
Relevé de compte à la demande	1 300 / page
Clôture de compte	20 000

Recherches

Document de moins d' 1 an	5 000
Document de plus d' 1 an	15 000
Photocopie	1 000/page

Succession (étude et règlement)

Ouverture et frais de dossier:	
▪ Inférieur à 1 000 000	20 000
▪ De 1 000 001 à 5 000 000	35 000
▪ De 5 000 001 à 10 000 000	60 000
▪ Supérieur à 10 000 000	150 000

Autres opérations

Délivrance d'une attestation bancaire prévue par le règlement intérieur de la banque	20 000
Mise en place d'une procuration hors frais de timbre	5 000
Paiement écriture en dépassement (forçage)	5 000
Commission du plus fort découvert	0,08%

Incidents sur compte : Saisie - ATD - Réquisition

▪ Mise en place	50 000
▪ Règlement	FRANCO
▪ Main levée	FRANCO

2. Monétique

Prix HT en FCFA

Cartes VISA

▪ Carte VISA ELECTRON	20 000 / AN
▪ Carte VISA CLASSIC	45 000 / AN
▪ Carte VISA PREMIER	90 000 / AN

Utilisation de la carte Visa au Congo

Retrait d'espèces sur DAB SGC	FRANCO
Retrait d'espèces sur DAB confrères	2 000
Paiement chez un commerçant (zone CEMAC)	FRANCO
Consultation sur DAB confrères	500
Mise en opposition	10 000
Rédition du code secret	5 000
Envoi de la carte	min 30 000
Envoi du code secret	min 30 000

Utilisation de la carte Visa à l'étranger

Commission de retrait DAB à l'étranger	2% (min 2500 – maxi 10000)
Commission de paiement à l'étranger	1% (min 2500 – maxi 10000)
Consultation sur DAB à l'étranger	500

CONDITIONS DE BANQUE – CLIENTELE DES PARTICULIERS

3. Opérations au Congo

Prix HT en FCFA

Espèces

Retrait d'espèces dans l'agence tenant le compte	FRANCO
Retrait d'espèces déplacé (dans une autre agence SGC)	1 000
Retrait sur chèque de guichet	3 000
Versement espèces agence	FRANCO
Versement espèces déplacé	FRANCO

Chèques

Délivrance de chéquier de 25 feuillets	2500
Opposition sur chèque ou chéquier	20 000
Encaissement de chèque en FCFA (SGC)	FRANCO
Encaissement de chèque confrère normalisé	FRANCO

Chèque revenu impayé :

Sur émetteur	15 000
Sur bénéficiaire	15 000

Emission d'un chèque de banque	15 000
Annulation d'un chèque de banque	10 000

Virements reçus **FRANCO**

Virements émis

Virement ordinaire compte à compte SGC	FRANCO
Mise à disposition	10 000 (dans la limite de 500 000 FCFA)
Virement SYGMA	10 000
Virement SYSTAC ordinaire	10 000

Virement permanent

▪ Mise en place	10 000
▪ Compte à compte (réseau SGC)	FRANCO
▪ Confrère	5 000
▪ Modification virement permanent	5 000
▪ Annulation virement permanent	FRANCO

Prélèvement

Prélèvement rejeté	1 700
--------------------	-------

4. Opérations avec l'étranger

Prix HT en FCFA

Rapatriement de l'étranger

Transfert reçu en Euro	FRANCO
Transfert reçu en autres devises	
▪ Commission de change	0.40% (min 4 000)

En cas de renvoi de fonds (toutes devises)

Frais SWIFT	20 000
Frais retour de fonds au correspondant	min 40 € (26 238)

Transferts émis vers l'étranger

Transfert en Euro

Frais de dossier	7 000
Commission de transfert (SGC)	0.5% (min 5 000)
Commission de service	0.25% (min 2 500)
SWIFT	20 000
Taxe sur transfert TTF (non soumis à TVA)	1,5%
Frais de correspondant (réseau SG)	min 40 € (26 238)

Transfert en autres devises

Frais ci-dessus + commission de change	0.40% (min 4 000)
Majoration taux de change appliqué selon négociation	+ / - 1%

Transfert permanent

Mêmes conditions que les transferts en Euro ou en autre devise +	
Frais de mise en place	10 000

En cas d'amendement ou avis de sort sur transfert de fonds (toutes devises)

Frais d'investigation	20 000
SWIFT	20 000
Frais de correspondant	min 40 € (26 238)

Remise de chèques internationaux (uniquement en €)

Ouverture de dossier

Frais d'ouverture	20 000
Frais de port	60 000

Règlement

Commission de règlement	0.20% (min 5000)
-------------------------	------------------

Règlement impayé

Frais d'impayés (banque tenant le compte)	min 15 000
Frais d'impayé correspondant	Selon correspondant

Les opérations de change manuel

Devises possibles: EUR, USD

▪ Vente de devises	
Commission de change manuel (billet de banque)	4%
TTF (non imposable)	1,5%

CONDITIONS DE BANQUE – CLIENTELE DES PARTICULIERS

5. Assurance

Prix HT en FCFA

Assurance Moyens de paiements (QUIETIS)

Souscription	6 100
Renouvellement	6 100/ an
Résiliation	FRANCO

* En assurance, la TVA est appliquée uniquement sur les frais de gestion annexés sur les produits d'assurance : la tarification du produit d'assurance Quietis est TTC.

6. Banque à distance

Prix HT en FCFA

SMS Banking

Messalia

Frais de souscription	1 000
Abonnement mensuel	1 500

Internet banking

Sogecashnet

Abonnement mensuel	5 000
Virement SGC à SGC (même titulaire)	FRANCO
Virements SGC vers autre compte SGC	FRANCO
Virement SGC vers autres banques	3 500
Digipass à la souscription	FRANCO
Digipass supplémentaire	5 000

Pour vous connecter : <https://sogecashnet.societegenerale.cg/smartoffice>

CONDITIONS DE BANQUE – CLIENTELE DES PARTICULIERS

7. Epargne et placements

Prix HT en FCFA

Compte Epargne

(L'ouverture d'un compte d'épargne est réservée au titulaire de compte courant)

Ouverture et apport premier	20 000
Frais de clôture	FRANCO
Capital minimum	20 000
Taux en vigueur selon la décision de la banque	2,45% (de 0 – 5 000 000) Au-delà 1%

Dépôt à terme

Montant minimum	5 000 000
Taux	3 mois } 6 mois } A négocier Au-delà }

8. Découverts et crédits

Prix HT en FCFA

Prêt Personnel Ordinaire

Frais de dossier (min 100 000)	0.5%
Mise en place	1%

Prêt Personnel Immobilier

Frais de dossier	1%
Mise en place	1%
Commission d'engagement sur la partie non décaissée du prêt*	1,75%

(*) Déblocage par tranche suivant l'avancement des travaux

Remboursement anticipé PPO ou PPI

Frais de dossier	10 000
Frais de remboursement anticipé	3% du capital restant dû

Découvert

Frais de dossier	2 000
Mise en place	1%
Taux d'intérêt découvert	15%
Taux de pénalité en cas de dépassement du seuil autorisé	4%

CONDITIONS DE BANQUE – CLIENTELE DES PARTICULIERS

7. Les dates de valeurs

Les règlements au Congo

- Retrait d'espèces en agence ou DAB : J-1
- Paiement d'un chèque : J-1
- Paiement d'un effet : J-1
- Virement émis
Bénéficiaire SG : J
Confrère: J-1

Les encaissements au Congo

- Versements d'espèces : J+1
- Virement reçu : J+1
- Remise chèque :
Même agence SGC: J+1
Autre agence SGC : J+2
Confrères : J+3 (conditions de place SYSTAC)
Confrères CEMAC : J+3 (conditions de place SYSTAC)
- Remise d'effet à l'encaissement :
SGC : J+2 après la date de comptabilisation Confrères
(en général 4 jours ouvrés)
- Remise d'effet à l'escompte : J+1 après la date de comptabilisation

Les règlements avec l'étranger

- Transfert émis et règlementent à l'international : J-1
- Effet tiré à l'étranger payable au Congo : J-1

Les encaissement avec l'étranger

- Transfert reçu (rapatriement) : J+1
- Effet payable à l'étranger : J+1
- Chèque payable sur l'étranger :
En FCFA ou € : 60 jour ouvré après la date de règlement

8. Résoudre un litige

Société Générale Congo a le souci constant de vous apporter la meilleure qualité de service possible. Toutefois, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

▪ L'agence : votre premier interlocuteur

Rapprochez vous tout d'abord de votre conseiller de clientèle ou du responsable de votre agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance : directement à l'agence, par téléphone ou par lettre ou par mail.

➔ Standard agence Siège de Brazzaville :
(00 242) 06 504 22 22 - 06 504 22 23 - 05 593 91 91

➔ Standard agence centrale de Pointe-Noire Tour Miroir :
(00 242) 06 504 88 88 - 06 504 88 89 - 05 594 81 81

➔ Adresse postale
Siège social et agence de Brazzaville
Avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, BP 598 Brazzaville
Agence Centrale de Pointe-Noire :
Tour Miroir Rond-point KASSAI BP 818 Pointe-Noire

▪ Le service Relations Clientèle à votre écoute

Si votre agence tarde à vous répondre ou si vous êtes en désaccord avec la réponse ou la solution apportée par votre agence, vous avez la possibilité de vous adresser au Service Relations Clientèle, pour que votre demande soit réexaminée.

Vous pouvez saisir le service par courrier ou par mail, en utilisant les adresses indiquées ci-après. Une réponse vous parviendra, sauf cas exceptionnel, dans un délai qui ne dépassera pas 15 jours ouvrés.

➔ **Service Relations Clientèle – Réclamation**
Avenue Amilcar Cabral - BP 598 Brazzaville - République du Congo
➔ Qualite.reclamations@socgen.com

Nous contacter

AGENCES DE BRAZZAVILLE

BP: 598

Siège	Poto-Poto
Avenue Amilcar Cabral Centre ville	Avenue de la paix/Gallery Omenga 11, rue du dispensaire
Standard	Standard
06 504 22 22 - 06 504 22 23	06 510 74 84- 05 350 50 59

AGENCES DE POINTE-NOIRE

BP: 818

Océane	Tour miroir	Atlantic
Boulevard Jean Félix TCHICAYA	Rond-point Kassai	Avenue Charles de Gaulle Centre commercial de l'hôtel Atlantic
Standard	Standard	Standard
06 510 80 92– 05 350 50 17	05 332 01 81 – 05 332 01 83	05 332 01 81 – 05 332 01 83

Code BIC (SWIFT) SOGECGCG

Code banque 30018

Les horaires de nos agences : du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00

Médiateur : qualite.reclamations@socgen.com